



Coordination académique

SNUipp - FSU

8, Place de la gare de l'Etat

case postale n°8

44276 Nantes cedex 2

02.40.35.96.63 (tél) - 02.40.35.96.64 (fax) - snu44@snuipp.fr (courriel)

Nantes, le jeudi 22 novembre 2012

à
Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes

copie à
Monsieur le DASEN de la Vendée

Objet : gestion des personnels enseignants du 1^{er} degré.

Monsieur le Recteur,

A trois jours ouvrés d'une CAPD qui doit émettre un avis sur l'avancement des enseignants du 1er degré exerçant en Vendée, un dysfonctionnement grave ne permet pas la diffusion des documents préparatoires ni la tenue de la commission.

En effet, le Service Inter Départemental de gestion des Enseignants des Écoles Publiques, basé à la Direction Académique du Maine-et-Loire, a pris l'initiative de modifier le mode de calcul de l'Ancienneté Générale des Services des enseignants de Vendée. Comment cette opération a pu s'effectuer, alors que l'avis de la CAP départementale aurait obligatoirement dû être sollicité au préalable. Pire, les services de la direction départementale de Vendée n'ont apparemment pas été informés et ils ont découvert par hasard que la base AGAPE avait été modifiée.

Ce dysfonctionnement est pour nous la conséquence de la fusion académique des services de gestion individuelle des enseignants des écoles publiques et de la réduction massive d'emplois administratifs. Depuis 2008, la FSU n'a pas cessé de dénoncer cette restructuration, inscrite dans le cadre de la RGPP, conduite par des objectifs exclusivement économiques.

Les services étant interdépartementaux, vous portez de fait aujourd'hui la responsabilité de ce dysfonctionnement qui d'une part met en difficulté les services administratifs du SIDEPP 49 et de la DIPER de la Vendée et d'autre part est un nouveau coup porté au paritarisme et aux personnels.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de notre attachement au bon fonctionnement du service public.

Pierre CAMINADE,
Co-secrétaire départemental
SNUipp-FSU de Vendée

Bernard VALIN,
Coordonnateur académique
SNUipp-FSU Pays de la Loire